

**A1. REPRÉSENTANT DU CANADA**

Ambassade du Canada
130 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008, Paris
Courriel : caitlin.workman@international.gc.ca

Demande de propositions

Concernant,

L'exécution des travaux de réaménagement du site web du Centre Culturel Canadien à Paris tel que décrit dans l'Énoncé des travaux de la demande de proposition.

A2. TITRE

RÉAMÉNAGEMENT DU SITE WEB DU CENTRE CULTUREL CANADIEN, CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET MISE À JOUR

A3. NUMERO D'APPEL D'OFFRES

PARIS MF 2019-001

A4. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE À L'INTERNE**A5. DATE**

06/11/2019

A6. ENVOI DE LA PROPOSITION

Pour être déclarées valides, les propositions doivent avoir été reçues au plus tard le 25 novembre 2019 à 12h00, heure de France,
Aux présentes, cette date est appelée « date de clôture ».

Seules les copies électroniques seront acceptées et reçues à l'adresse suivante :

PARISFINANCES@INTERNATIONAL.GC.CA

Les soumissionnaires doivent veiller à ce que leurs nom et numéro d'appel d'offres soient clairement inscrits dans le champ « Objet » du courriel et que le texte suivant soit clairement inscrit dans le contenu du courriel :

No de l'appel d'offres: PARIS MF 2019-001

Si un soumissionnaire soumet plus d'une soumission, seule la dernière reçue sera considérée et évaluée. Toute soumission reçue après la date et l'heure de clôture, indépendamment de l'heure d'envoi, ne sera pas considérée.

A7. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignements doit être soumise au représentant du Canada par courriel sept (7) jours ouvrables au plus tard avant la date de clôture des soumissions. Les demandes de renseignements reçues après cette date peuvent ne pas être adressées.



A8. LANGAGE

Les propositions doivent être soumises en FRANÇAIS ou en ANGLAIS.

A9. DOCUMENT DU CONTRAT

L'avant-projet de contrat que l'entrepreneur sélectionné devra réaliser est inclus avec ce RFQ. Les soumissionnaires sont invités à le revoir en détail et identifier les clauses problématiques au Représentant du Canada en conformité avec A7.Demande de renseignements.

Le Canada se réserve le droit de ne pas apporter de modifications au document de contrat.



1. Introduction

Cette section a pour objet de fournir des renseignements généraux au sujet du Centre Culturel Canadien (CCC) et de la présente DDP.

1.1 A propos du Centre Culturel Canadien à Paris

Le centre culturel canadien est situé au 130 rue du Faubourg Saint Honoré dans le 8^{ème} arrondissement de Paris, intégré à l'Ambassade du Canada, dans un immeuble post-haussmannien réhabilité par des architectes canadien et français.

Cœur de la diplomatie culturelle du Canada en France, le centre culturel canadien a pour vocation de promouvoir la création contemporaine canadienne la plus innovante qui soit, tous secteurs artistiques confondus, par le biais de partenariats institutionnels publics et privés, de collaborations à divers festivals et événements publics français. Pour en savoir davantage, veuillez visiter : www.canada-culture.org

1.2 Objet de la DDP

L'Ambassade du Canada à Paris sollicite des propositions pour la prestation de services de création de réaménagement du site Web existant, de soutien et de mise à jour entre le 27 novembre 2019 et le 25 mars 2020, selon les exigences afférentes décrites dans l'Énoncé des travaux dans l'Annexe A.

2. Conditions générales

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les modalités de l'appel d'offres et acceptent les clauses et modalités du contrat subséquent.

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes comme suit :



Section 1 : Soumission technique (1 copie électronique)

Section 2 : Soumission financière (1 copie électronique) **dans un document distinct.**

Les prix devraient figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne devrait être indiqué dans une autre section de la soumission.

2.1 Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité et décrire l'approche qu'ils prendront de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux.

La soumission technique devrait traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires reprennent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.

2.2 Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la pièce jointe Formulaire de Proposition Financière. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.



3. Procédures d'Évaluation et méthodes de sélection

3.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

3.1.1 Évaluation technique

Les critères d'évaluation obligatoires et les critères techniques cotés sont inclus dans l'Annexe C Critères d'évaluation.

3.1.2 Évaluation financière

Les critères financiers obligatoires sont inclus dans la Pièce Jointe «1 » – Critères d'évaluation.

3.2 Méthode de sélection

3.2.1 Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. Respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - b. Satisfaire à tous les critères obligatoires; et
 - c. Obtenir le nombre minimal de 35 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte 70 points.
2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a) ou b) ou c) seront déclarées non recevables.
3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 60% sera accordée au mérite technique et une proportion de 40% sera accordée au prix.
4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total



de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 60%.

5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 40%.
6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.

7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 60/40 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 70. Dans l'exemple ci-dessous, le prix évalué le plus bas est de 9 000,00 € (70).

Méthode de sélection				
Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (60%) et du prix (40%)				
		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		38/70	35/70	43/70
Prix évalué de la soumission		10,000.00 €	15,000.00 €	9,000.00 €
Calculs	Note pour le mérite	$38/70 \times 60 = 32.5$	$35/70 \times 60 = 30$	$43/70 \times 60 = 36.8$
	Note pour le prix	$9/10 \times 40 = 36.00$	$9/15 \times 40 = 24$	$9/9 \times 40 = 40.00$
Note combinée		68.5	54	76.8
Évaluation globale		2e	3e	1e

ANNEXE A - Énoncé des travaux

Cette section contient l'information dont les soumissionnaires ont besoin pour préparer une proposition concurrentielle. L'énoncé des travaux « EDT » fournit une description complète des tâches à exécuter, des résultats à atteindre et les biens à livrer.

➤ 4.1 Introduction et aperçu du projet

Le site web canada-culture.org est visuellement esthétique mais pose plusieurs problèmes à la fois de contenu et de facilité d'utilisation qui doivent être résolus afin qu'il remplisse pleinement son potentiel comme outil pour faire rayonner la culture canadienne en France.

Affichant seulement la programmation du centre culturel canadien, le site sert uniquement d'outil technique permettant aux visiteurs de s'informer, et réserver des événements soutenus par l'Ambassade.

Il ne contient aucun contenu permettant au public français de découvrir la culture canadienne, aux professionnels de joindre les experts des services culturels, et aux curieux d'en apprendre plus sur la culture canadienne en France hors programmation officielle financé par l'Ambassade.

En outre, plusieurs modification d'ordre technique permettraient au site de se mettre à jour pour respecter les pratiques exemplaires actuelles d'aisance d'utilisation et rendre le site plus dynamique, encourageant ainsi les visiteurs à y passer plus de temps et visiter plus de pages.

Les résultats souhaités du projet de réaménagement du site Web seront les suivants :

- Un site Web adaptatif et entièrement accessible.
- Un calendrier interactif ou dérouleur permettant de promouvoir du contenu culturel canadien
- Un Dérouleur en mouvement du contenu de réseaux sociaux du CCC
- Une section la culture canadienne dans la presse française
- Une section permettant de présenter les soutiens offerts par l'équipe des services culturels
- Un espace /écoute/ blogue/vidé/article intégré pour rendre le contenu plus intéressant
- Un bouton pour suivre le CCC afin de chercher des souscriptions à la newsletter
- Le maintien de la fonction de réservation d'évènements via le site.
- Maintien des archives existants dans le site Web.
- Un Site Web bilingue
- Un suivi/Statistiques des visites virtuelles sur le site Web.

➤ 4.2 Buts à long terme de l'initiative de réaménagement du site WEB

A long terme, ce projet représente un « nettoyage » et une réinitialisation de la présence Web du CCC dans le but de mettre en place une plateforme qui permettra à la présence Web du CCC de continuer de progresser vers :

- L'accroissement des visites physiques au Centre culturel à l'exploitation des technologies numériques
- L'amélioration de la sensibilisation du public à la culture canadienne et de l'appréciation de l'art à l'aide du renforcement de la présence en ligne et dans les médias sociaux.
- Promouvoir et faire rayonner la culture canadienne en France, au-delà des activités qui ont lieu au centre culturel canadien.

➤ 4.3 Domaines à améliorer

- Faciliter une convivialité améliorée, plus cohérente et mieux coordonnée pour l'utilisateur
- Une structure de navigation unique – la structure de navigation du site Web doit être un seul ensemble cohérent d'étiquettes/ menu sur l'ensemble du site Web.
- Contenu **dynamique/ promotionnel** sur le **paysage culturel canadien**

➤ 4.4 Période d'exécution du contrat

La période du contrat s'étend dans un premier temps pour une durée de 4 mois pour l'évaluation du site Web actuel et pour son réaménagement. Une année d'option sera activée pour la maintenance

Points à considérer

- Le soumissionnaire doit posséder de l'expérience dans le développement de sites Web pour des clients
- Il doit également démontrer qu'il possède une solide expérience et d'excellentes compétences en rédaction.
- Il sera considéré comme un atout que le soumissionnaire ait de l'expérience avec des institutions culturelles.

➤ 4.5 Produits livrables

❖ Évaluation du site Web actuel

Utilisateurs ciblés

Identifier l'auditoire du site Web

Déterminer les besoins de l'auditoire du site Web en matière d'information/services du site Web

Contenu du site Web

Déterminer le contenu de haute valeur qui devrait être inclus dans le nouveau site Web

Déterminer le contenu redondant, périmé ou futile qui doit être supprimé

Déterminer le contenu qui doit être créé.

Architecture d'information du site Web

Évaluer l'architecture d'information actuelle et comment l'information y est organisée-à titre d'intrant pour l'élaboration d'une nouvelle architecture

❖ Phase d'élaboration

Élaborer une nouvelle architecture d'information

❖ Examen final et lancement du site Web

Présenter la conception définitive du nouveau site Web.

❖ Lancement du nouveau site Web (25 Mars 2020 au plus tard)

Des réunions d'avancement doivent être tenues toutes les deux semaines entre l'entrepreneur et les autorités responsables du projet et peuvent se dérouler par téléphone ou par vidéoconférence. Les produits livrables intermédiaires et finaux sont transmis aux autorités responsables du projet par voie électronique, de préférence par courriel.

ANNEXE B – Base de paiement

(sera complété au moment de l'attribution du contrat)

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les modalités de cette demande de prix et acceptent les clauses et modalités du contrat qui en résulte.

Signature de représentant autorisé du soumissionnaire

Date

ANNEXE C - Critères d'évaluation

Il est conseillé aux soumissionnaires de traiter les critères dans leur ordre de présentation, et de manière suffisamment approfondie pour permettre une évaluation complète.

La seule mention d'une expérience sans renseignements à l'appui pour décrire les responsabilités, les fonctions et la pertinence à l'égard du critère ne sera pas réputée démontrer le respect du critère aux fins de cette évaluation.

Le soumissionnaire devrait donner des détails complets sur l'endroit, la période (mois et année) et les modalités (quelles activités ou responsabilités) d'acquisition des compétences et de l'expérience indiquées. L'expérience acquise pendant les études n'est pas réputée faire partie de l'expérience professionnelle. Pour tous les critères d'expérience professionnelle, il doit s'agir d'une expérience acquise dans un véritable environnement de travail, plutôt que dans un contexte éducatif. Les périodes de stage sont réputées constituer une expérience professionnelle, en autant qu'elles se rapportent aux services requis.

1. CRITÈRES TECHNIQUES

1.1 CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Les critères obligatoires ci-après s'évaluent selon une simple cote « réussite » ou « échec ». Une proposition qui ne satisfait pas aux critères obligatoires sera jugée non conforme.

N° de l'exigence	Exigences Obligatoires	N° DE PAGE DE LA SOUMISSION	Réussite/échec
O1	Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition un résumé contenant les renseignements suivants : <ul style="list-style-type: none">• Une description de l'entreprise précisant :<ul style="list-style-type: none">- Les champs d'activité et de spécialité du soumissionnaire- L'emplacement de son siège et de tous des autres bureaux- L'ancienneté de l'entreprise		
O2	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède de l'expérience dans le développement de sites web ; présenter 3 exemples de sites Web réalisés dont 1 au moins dans le domaine culturel		

O3	Capacité de présenter le contenu bilingue		
O4	<p>Références de clients</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir trois clients en référence auxquels des services similaires ont été fournis dans les 5 dernières années à compter de la date de clôture de la DDP.</p> <p>Les renseignements doivent comprendre : le nom de l'entreprise, son titre son numéro de téléphone et son adresse courriel</p>		

1.2 CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS

Le CCC utilisera les critères ci-après pour évaluer chaque proposition qui satisfait à tous les critères obligatoires.

DESCRIPTION DU POINTAGE

Dépasse largement les exigences

La proposition répondait entièrement aux critères de notation, traitait de tous les aspects requis en profondeur et comportait des éléments à valeur ajoutée qui procuraient des avantages extraordinaires allant bien au-delà de tous les éléments correspondant aux exigences établies.

Dépasse les exigences

La proposition répondait entièrement aux critères de notation et traitait des aspects requis en profondeur. La réponse était supérieure aux attentes et satisfaisait plus qu'entièrement aux exigences établies relativement aux éléments requis.

Satisfait aux exigences

La proposition comportait globalement tous les éléments visés par les critères de notation, mais ne comprenait pas une analyse approfondie des éléments correspondant aux exigences établies.

Ne satisfait pas entièrement aux exigences

La proposition ne comportait pas d'éléments correspondant aux exigences établies ou n'en comportait qu'une partie.

Les propositions doivent **obtenir le minimum de points indiqué pour chacun** des critères cotés afin de pouvoir être jugées conformes aux critères techniques cotés; les propositions n'obtenant pas le minimum de points requis seront jugées non conformes.

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

N° de l'exigence	Critères techniques cotés	Minimum de points /Maximum de points	N° DE PAGE DE LA SOUMISSION
C1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède de l'expérience récente (acquise au cours des six (6) dernières années) dans l'élaboration, réaménagement de site Web</p> <p>(1) point pour un an d'expérience (3) points pour deux années d'expérience. (5) points pour trois années d'expérience</p>	1/5	
C2	<p>Le soumissionnaire doit fournir la composition des ressources qui seront nécessaires pour achever la prestation des services et préciser le rôle de chaque membre de l'équipe.</p> <p>Si, en tout temps, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les services des ressources indiquées dans un contrat par suite de la DDP, il est chargé de fournir le personnel de remplacement au même coût. Ce personnel doit avoir les mêmes capacités, ou des capacités supérieures et doit être validé par l'autorité contractante du CCC.</p>	<p>10/20</p> <p>Dépasse largement les exigences 19-20</p> <p>Dépasse les exigences 15-18</p> <p>Satisfait aux exigences 10-14</p> <p>Ne satisfait pas entièrement aux exigences 0-9</p>	

C3	<p>La/les ressource(s) proposée(s) doit(doivent) être titulaire(s) d'un certificat en développement Web délivré par une entité reconnue (Adobe, Microsoft, Amazon, etc.). Une copie numérisée du certificat doit être fournie.</p> <p>1 Point par certificat, maximum de 5 points</p>	2/5	
C4	<p>Le soumissionnaire doit inclure, dans sa proposition, les renseignements suivants;</p> <ul style="list-style-type: none"> • La démarche ou la méthodologie, en réponse à l'Énoncé des travaux, • Présente un processus itératif et une démarche claire de gestion de projet du début à la fin des travaux, • Précise les produits livrables clés d'après les exigences 	<p>10/20</p> <p>Dépasse largement les exigences 19-20</p> <p>Dépasse les exigences 15-18</p> <p>Satisfait aux exigences 10-14</p> <p>Ne satisfait pas entièrement aux exigences 0-9</p>	
C5	<p>Le soumissionnaire doit démontrer la facilité pour le client de modifier/rajouter du contenu en tout temps dans le site Web sans avoir recours à un professionnel. Exemple de données attendues : Impression des écrans menant à la modification de contenu, Lien sur un espace démo type, manuel, instructions...</p>	<p>10/20</p> <p>Dépasse largement les exigences 19-20</p> <p>Dépasse les exigences 15-18</p> <p>Satisfait aux exigences 10-14</p> <p>Ne satisfait pas entièrement aux exigences 0-9</p>	
Total des points		70	

2 CRITÈRES FINANCIERS

2.1 FINANCEMENT MAXIMUM

Le financement maximal disponible pour le contrat qui découlera de la demande de soumissions est de 15,000.00€ (taxes applicables en sus). Toute soumission dont la valeur est supérieure à cette somme sera jugée non recevable. Le fait de divulguer le financement maximal disponible n'engage aucunement le Canada à payer cette somme.

Ce maximum inclut a) le prix d'exécution des travaux, tous les b) frais de déplacement et de subsistance et c) les frais divers pouvant être nécessaires.

Toutes soumissions reçues au-delà de ce financement maximal seront considérés automatiquement non- conformes et ne seront pas évaluées.

Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition financière dans une enveloppe séparée le prix correspondant à chacune des étapes suivantes détaillés ci-dessous :

- * Étude et évaluation du site Web existant,
- * Proposition de 3 architectures différentes,
- * La mise en œuvre du site selon l'architecture retenue (Installation, Test et Correction si besoin)
- * La maintenance et la prise en charge pendant 12 mois (indiquer le prix pour une année d'option de prolongation la maintenance)

ANNEXE D– Information du soumissionnaire et formulaire d'autorisation

Nom du soumissionnaire	
Adresse	
Numéro d'enregistrement TPS, TVH ou TVA	
Numéro d'identification de l'entreprise	
Statut juridique (SARL, SA , etc.)	

Nom et titre du représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Nom (en lettres moulées)

Titre

Signature

Date

Chaque proposition doit inclure une copie de cette page dûment remplie et signée.

La signature du soumissionnaire indique l'acceptation des modalités énoncées dans la présente.